

# Aire urbaine de Strasbourg : une population qui augmente

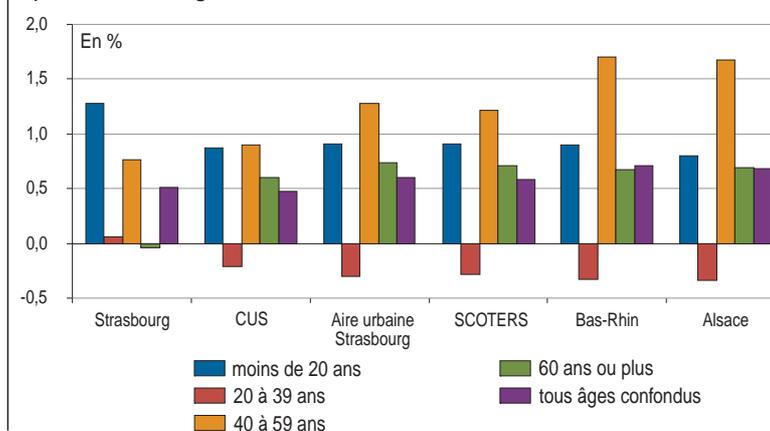
Depuis 1999, la population de l'aire urbaine de Strasbourg continue d'augmenter à un rythme presque aussi soutenu que dans les années 1990. Ce sont les territoires situés à l'extérieur de la Communauté urbaine de Strasbourg qui connaissent la plus forte croissance.

En 2005, la population des ménages de l'aire urbaine de Strasbourg est estimée à 616 000 habitants. Depuis 1999, la croissance annuelle moyenne est de +0,6 %, évolution comparable à celle de la France métropolitaine et de grandes aires urbaines telles que Marseille-Aix-en-Provence (+0,6 %) ou Lyon (+0,8 %). Les différents

- La population des ménages de l'aire urbaine de Strasbourg augmente de 0,6 % par an, entre 1999 et 2005.
- Dans l'aire urbaine, le nombre de personnes seules a augmenté de près de 3 % par an depuis 1999.
- 13 % des strasbourgeois résidaient en dehors de la région en 1999 ; c'est le cas pour seulement 8 % des habitants de l'aire urbaine.

## Une situation différenciée dans l'aire urbaine de Strasbourg

Évolution annuelle moyenne de la population des ménages par tranche d'âge de 1999 à 2005



Source : Insee, recensement de la population de 1999, Estimations démographiques supra-communales 2005

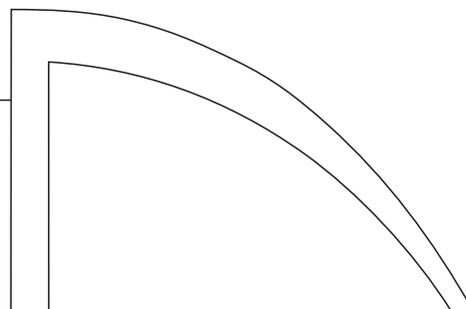
territoires composant l'aire urbaine de Strasbourg n'évoluent pas tous au même rythme. Plus on s'éloigne de Strasbourg, plus cette évolution est forte. Ainsi, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) affiche une croissance de +0,5 % par an alors que celle du reste de l'aire urbaine de Strasbourg s'élève à +0,9 %.

## Une densification à l'ouest de la CUS

Cette gradation de l'augmentation de la population des ménages correspond à un processus d'étalement urbain. Il résulte en partie des mobilités résidentielles et se traduit par une plus ou moins grande densification des territoires.

Les cartes d'intensité d'évolution annuelle de la densité de la population sur les deux périodes 1990-1999 et 1999-2005 montrent un déplacement du phénomène de densification à l'ouest de la Communauté urbaine de Strasbourg. Dans un rayon de 15 km autour de Strasbourg, le rythme de densification est moindre sur la période récente alors qu'il était soutenu entre 1990 et 1999, notamment sur la première couronne strasbourgeoise. Cette urbanisation se

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS). Le champ couvert est la ville de Strasbourg, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), le Schéma de Cohérence territoriale de la région de Strasbourg (SCOTERS), l'aire urbaine de Strasbourg, le département du Bas-Rhin.



### Estimations supracommunales de la population des ménages et de leurs caractéristiques au 1<sup>er</sup> janvier 2005

Les populations légales de toutes les communes françaises, issues des enquêtes annuelles de recensement, seront disponibles à la fin de l'année 2008, une fois connus les résultats des cinq premières enquêtes (de 2004 à 2008). Cette étude est basée sur les trois premières enquêtes annuelles (2004 à 2006), ce qui implique que les résultats ne sont pas encore disponibles pour l'ensemble des communes.

Dans le but de fournir dès à présent des estimations de population et des chiffres-clés pour des territoires infra-régionaux, datés au 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'INSEE a mis au point une méthodologie. Tous les territoires ne peuvent cependant pas donner lieu à la production de tels chiffres. Cette possibilité dépend entre autre du nombre de communes dont la population a déjà été recensée.

**Pour estimer la population d'une zone d'études**, on évalue la population des communes appartenant à la zone. Pour chaque commune non encore enquêtée lors des enquêtes de recensement de 2004 à 2006, on s'intéresse à un disque d'environ 30 km autour de celle-ci. Pour les communes faisant partie du disque dont la caractéristique à évaluer est connue par le recensement, on détermine une relation linéaire entre cette caractéristique et la valeur de cette caractéristique obtenue par une source administrative externe. Enfin on applique à la commune à laquelle on s'intéresse cette relation linéaire. Les sources prises en compte pour déterminer la relation linéaire sont : les revenus fiscaux localisés (pour l'estimation de la population), la taxe d'habitation (pour le nombre de logements) et le recensement de 1999.

fait sans doute au bénéfice de dynamiques plus locales autour de villes de la périphérie de l'aire urbaine. Il peut s'agir également d'un étalement plus classique en tâche d'huile de l'aire urbaine strasbourgeoise en rapport avec une plus grande mobilité.

Dans le choix de résidence, la distance au lieu de travail ou d'études tend à perdre de l'importance en

raison du développement de l'offre de Trains express régionaux (TER) sur la plupart des territoires et de l'amélioration du réseau routier. Ainsi, la voie rapide du Piémont des Vosges mise en service en 2002, pourrait expliquer en partie la densification au-delà des limites de l'aire urbaine, aux environs de Barr et même jusqu'au Val de Villé.

### Une mobilité résidentielle forte

L'essentiel des mobilités géographiques concerne des mouvements infrarégionaux. Sur l'ensemble des résidents de l'aire urbaine de Strasbourg en 2005, 129 000 personnes ont changé de commune de résidence, par rapport à 1999. Parmi elles, 63 % habitaient déjà dans une commune de l'aire urbaine de Strasbourg ou une autre commune de la région. À Strasbourg, 13 % des habitants résidaient à l'extérieur de la région en 1999. Dans l'aire urbaine, seuls 8 % des habitants résidaient dans une autre région ou à l'étranger en 1999.

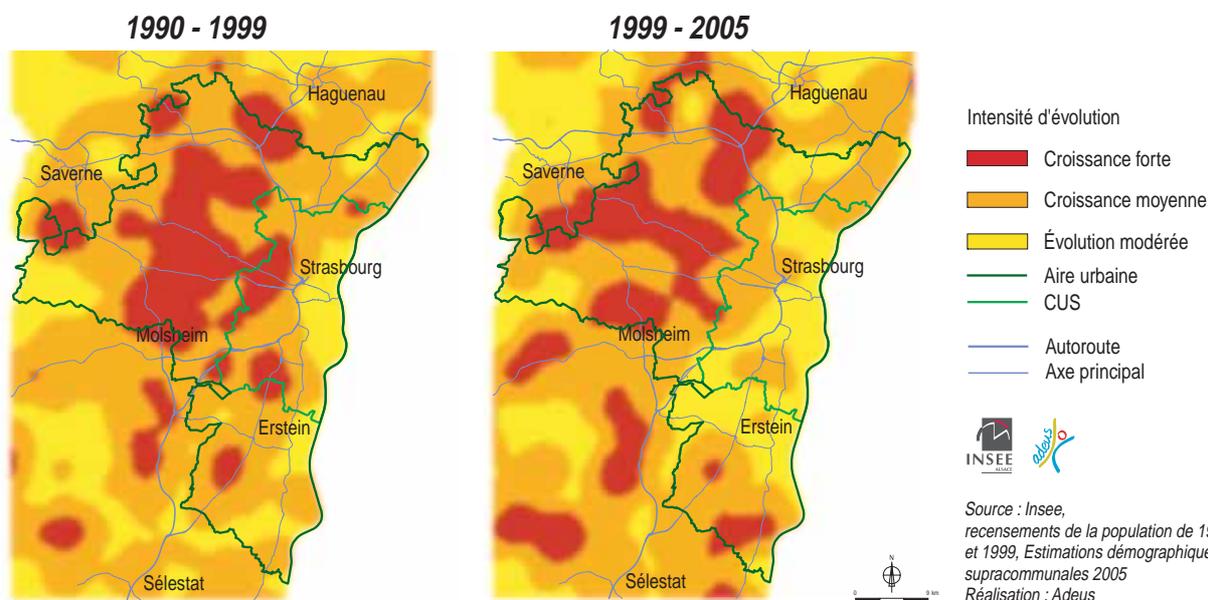
La mobilité résidentielle, au sens large, c'est-à-dire le fait de changer de logement, est forte en zone urbaine. Ainsi en 2005, 36 % des habitants de l'aire urbaine de Strasbourg n'occupent pas le même logement que cinq ans auparavant (contre 33 % pour l'ensemble de l'Alsace). Et cette proportion s'accroît au fur et à mesure que l'on se rapproche de Strasbourg, avec 40 % dans la CUS et 44 % dans la ville centre.

Ménages et population des ménages en 1999 et 2005

	Population des ménages				Ménages			
	Effectif		Évolution annuelle moyenne (%)		Nombre	Taille moyenne		
	1999	2005	1990-1999	1999-2005		2005	1999	2005
Strasbourg	251 600	259 400	0,5	0,5	124 600	2,2	2,1	
CUS	437 200	449 900	0,7	0,5	207 000	2,3	2,2	
<i>CUS hors Strasbourg</i>	185 600	190 500	1,0	0,4	82 300	2,5	2,3	
Aire urbaine de Strasbourg	594 800	616 400	0,8	0,6	270 500	2,4	2,3	
<i>Aire urbaine hors CUS</i>	157 600	166 600	1,1	0,9	63 500	2,8	2,6	
SCOTERS	560 300	580 100	0,8	0,6	256 600	2,4	2,3	
<b>Bas-Rhin</b>	<b>1 001 800</b>	<b>1 045 000</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>439 700</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>	

Source : Insee, recensement de la population de 1999, Estimations démographiques supracommunales 2005

## Intensité d'évolution annuelle de la densité de population



**Méthodologie** : l'évolution de densité est calculée, pour chaque carte, comme le rapport de la densité de fin de période à la densité de début de période, en moyenne annuelle. Les cartes sont obtenues par une technique de lissage spatial qui permet de dégager des tendances d'intensité d'évolution de la densité. Dans cette analyse, les évolutions propres à chaque commune sont gommées.

**Lecture** : une intensité d'évolution modérée pour un territoire déjà densément peuplé peut correspondre à une augmentation de population. C'est le cas dans la première couronne de Strasbourg, par exemple.

## Une population vieillissante

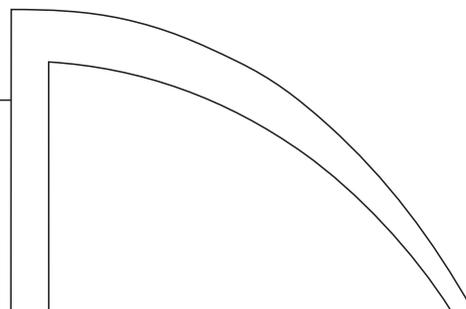
Phénomène national également observé au niveau régional : la population vieillit entre 1999 et 2005 dans tous les territoires étudiés, à l'exception de Strasbourg. La part des plus de 40 ans augmente, principalement du fait d'une présence plus importante de personnes âgées de 40 à 59 ans. Alors que la part des personnes âgées de plus de 60 ans est restée relativement stable, celle des 20 à 39 ans a reculé. Les enfants des générations nombreuses du baby boom, nés entre 1945 et 1975,

viennent grossir progressivement la tranche des 40 à 59 ans. Enfin, la proportion des jeunes de moins de 20 ans reste globalement stable. Malgré leur diminution, les personnes âgées de 20 à 39 ans demeurent les plus nombreuses. Elles représentent 35 % de la population à Strasbourg, 30 % dans l'aire urbaine strasbourgeoise et 28 % sur l'ensemble de la région. Leur forte

proportion à Strasbourg tient au caractère universitaire de la ville et à son attractivité pour les étudiants et les jeunes actifs. En France métropolitaine, les jeunes âgés de 20 à 39 ans ne représentent plus que 27 % de la population en 2005 (28 % en 1999). Strasbourg connaît une forte croissance des jeunes de moins de 20 ans (+1,3 % par an), alors

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. L'aire urbaine de Strasbourg comprend 182 communes.

Créés par la loi SRU, les Schémas de Cohérence Territoriale sont des outils de conception, de mise en œuvre et de suivi d'une planification intercommunale, dans une perspective de développement durable. Le Schéma de Cohérence territoriale de la région de Strasbourg (SCOTERS) comprend 139 communes.



que l'effectif des plus de 60 ans est quasi-stable. Les autres communes de la CUS par contre, où la population globale progresse moins depuis 1999 que dans les autres territoires, connaissent un vieillissement de plus en plus marqué. En effet, la population des moins de 20 ans augmente peu (+0,3 % par an), celle des 20 à 39 ans diminue, alors que les personnes de plus de 40 ans, et plus particulièrement celles de plus de 60 ans (+1,4 %), sont de plus en plus nombreuses. Beaucoup d'entre elles s'étaient installées dans ces communes avant 1999 et avaient participé alors, à leur forte croissance démographique.

### Toujours plus de personnes seules

La part des personnes actives dans l'ensemble de la population des ménages est de 48,3 % à Strasbourg. Elle y est moins élevée que pour l'ensemble de la CUS ou de l'aire urbaine (respectivement 49,5 % et 50 %). En ce qui concerne

la part des personnes scolarisées, l'ordre s'inverse. Cette part est de 12,8 % à Strasbourg en 2005, de 10,9 % dans la CUS et de 9,9 % dans l'aire urbaine. La part des "autres inactifs" (femmes au foyer, etc.) est également plus élevée à Strasbourg que dans les autres territoires.

Dans l'aire urbaine de Strasbourg, près de 94 000 personnes vivent seules, soit 15 % de la population des ménages en 2005 (contre 13 % en 1999) et occupent près de 35 % des résidences principales (contre 32 % précédemment). Leur nombre a ainsi augmenté de près de 3 % par an depuis 1999.

À Strasbourg, la croissance a été moindre (+2 % par an). Mais les personnes seules représentent désormais plus d'une personne sur cinq et 45 % des ménages. Leur proportion décroît en s'éloignant de la ville centre. Ainsi, la CUS hors Strasbourg compte 13 % de personnes seules et l'aire urbaine hors CUS, 7 %.

Le nombre moyen de personnes par ménage continue à diminuer

et s'établit dans l'aire urbaine à 2,3 contre 2,4 six ans plus tôt. Traditionnellement, ce nombre est plus faible dans les zones les plus urbanisées où les étudiants et les jeunes actifs sont plus nombreux. Strasbourg et la CUS affichent ainsi les tailles de ménages les plus petites, avec respectivement 2,1 et 2,2 personnes par ménage pour 2,4 au niveau régional.

**Pierre LAVERGNE**  
**Fabienne VIGNERON**

Adeus

**Jean-Manuel ALVARENGA**

Insee

### Plus d'une personne sur cinq vit seule à Strasbourg

Les personnes seules en 2005

	Effectif	Évolution annuelle moyenne 1999-2005 (%)	Part en 2005 (%)	
			dans la population des ménages	dans l'ensemble des ménages
Strasbourg	55 700	2,0	21,5	44,7
CUS	81 392	2,4	18,1	39,3
CUS hors Strasbourg	25 700	3,5	13,5	31,2
Aire urbaine de Strasbourg	93 600	2,6	15,2	34,6
Aire urbaine hors CUS	12 200	4,0	7,3	19,2
SCOTERS	90 900	2,6	15,7	35,4
<b>Bas-Rhin</b>	<b>133 400</b>	<b>2,7</b>	<b>12,8</b>	<b>30,3</b>

Source : Insee, recensement de la population de 1999, Estimations démographiques supracommunales 2005